

Laurent Gbagbo en liberté conditionnelle en Belgique

BBC Afrique, 6 février 2019 L'ex président ivoirien Laurent Gbagbo est désormais en liberté conditionnelle en Belgique, selon une annonce de la Cour pénale internationale. Parmi les conditions édictées par les juges pour bénéficier de sa liberté conditionnelle figurait l'obligation de résider dans un Etat membre de la CPI, en attendant un éventuel procès en appel.

La Belgique avait annoncé samedi être prête à accueillir Laurent Gbagbo, en expliquant que la deuxième femme et un enfant de l'ancien président ivoirien résidaient à Bruxelles. Selon les conditions arrêtées par la chambre d'appel de la CPI, Laurent Gbagbo n'est pas autorisé à quitter son lieu de résidence sans obtenir l'autorisation préalable de la CPI et des autorités belges. En détention à la Haye depuis novembre 2011, Laurent Gbagbo était jugé pour des crimes commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011. Son co-inculpé Charles Blé Goudé, également acquitté par la Cour pénale internationale patiente toujours sur le territoire hollandais, en attendant de pouvoir rejoindre un pays d'accueil.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});